

**Assemblée Générale Ordinaire  
de la  
FEDERATION des VINS de BERGERAC et DURAS  
Jeudi 21 janvier 2016 à 9h00  
Salle Louis DELUC à Bergerac**

L'assemblée générale de la Fédération des Vins de Bergerac et Duras est **ouverte à tous les déclarants de récolte à jour de leur cotisation**, sur la base de la récolte 2014 (dernière récolte connue dans sa totalité).

L'émargement des adhérents présents ou représenté étant terminé, le président ouvre la séance à 9h25 et expose le défaut de quorum et clos la séance. En effet après décompte, la situation est la suivante :

Nombre d'inscrits (adhérents DR 2014) :

Opérateurs producteurs : 855  
Vinificateurs (caves coopératives) : 7  
Vinificateurs (négociants) : 4  
Total des inscrits : 866

Nombre de voix (1 voix pour 10 ha en AOC et 1 voix pour 100 hl en IGP) :

Opérateurs producteurs : 1662 voix AOC et 154 voix IGP  
Vinificateurs (caves coopératives) : 6 voix AOC et 90 voix IGP  
Vinificateurs (négociants) : 4 voix AOC et 3 voix IGP  
Voix totales : 1919

Emargement :

	Nombre d'opérateurs	Nombre de voix AOC	Nombre de voix IGP
Présents opérateurs	70	205	10
Présents vinificateurs cave	4	4	70
Présents vinificateurs négociants	0	0	0
Pouvoirs opérateurs	31	68	12
Pouvoirs vinificateurs cave	1	1	10
Pouvoirs vinificateurs négociants	0	0	0
<b>Voix totales</b>		<b>278</b>	<b>102</b>

L'article 16 des statuts prévoit : « L'assemblée générale statue à la majorité des voix à condition que le tiers au moins des adhérents composant ladite assemblée soit présent ou représenté. A défaut, une nouvelle Assemblée est convoquée et délibère, quel que soit le nombre des présents ou représentés, et statue à la majorité des voix. »

Compte-tenu de ces éléments, à 9h30 comme le prévoit la convocation, le Président prend la décision d'ouvrir une nouvelle assemblée générale de l'ODG de Bergerac-Duras Cette assemblée générale délibèrera, quel que soit le nombre des présents, sur le même ordre du jour.

Le Président, Jean-François FRUTTERO, remercie les nombreux adhérents présents ou représentés ce jour ainsi que les personnalités qui ont bien voulu se joindre à l'assemblée. Il salue en particulier la présence de Madame Dominique LAURENT, Sous-Préfète de Bergerac ainsi que Paul-André BARRIAT président de l'IVBD.

Enfin, il souligne la présence des producteurs de l'AOC « Côtes de Duras » pour leur première Assemblée Générale au sein de l'ODG unifié.

**Deux scrutateurs sont nommés par l'Assemblée, Monsieur Jean-Marc PIAZZETTA et Monsieur Didier BOISSEAUX.**

## 1°/ Compte-rendu des AG du 26 janvier 2015

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 26 janvier 2015 a été présentés aux adhérents et adopté à l'unanimité, par vote à mains levées.

## 2°/ Compte-rendu d'activité 2014/2015

Le président demande au directeur de la FVBD de présenter le rapport d'activité portant sur la période d'octobre 2014 à décembre 2015 et l'exercice comptable du 1/10/2014 au 30/09/2015.

### La Gouvernance de la FVBD

#### Rapprochement entre les ODG de Bergerac et Duras :

- ▶ Motion votée lors de l'AGO du 26 janvier 2015,
- ▶ AGE du Syndicat des producteurs de Duras le 19 mars 2015 qui valide le projet,
- ▶ AGE de la FVB le 7 avril 2015 qui modifie ses statuts pour créer la section « Côtes de Duras » et demande la reconnaissance en tant qu'ODG pour cette appellation,
- ▶ 21 mai 2015 : mise en place de la section Duras,
- ▶ Fin juin 2015 : convention de transfert de compétence entre le syndicat de Duras et la FVBD,
- ▶ AG du 23 juillet : première AG commune et renouvellement d'une partie du CA puis du bureau.
- ▶ 14 septembre 2015 : attribution d'une subvention de 5000€ par la Région Aquitaine (50% du budget ht).

#### Nouvelles cotisations votées en AG le 23/07/2015 conformément à l'accord sur le rapprochement :

- ▶ Baisse des cotisations à l'hl pour Bergerac et hausse pour Duras,
- ▶ Augmentation des cotisations à l'ha pour Bergerac et baisse pour Duras,
- ▶ Création d'une cotisation spécifique pour le GDON.

	Cotisation ODG (€/hl)	INAO (€/hl)
Bergerac, Côtes de Bergerac (blanc),	0,70	0,144
Côtes de Duras, Côtes de Bergerac (rouge), Monbazillac, Montravel, Haut-Montravel, Côtes de Montravel, Pécharmant, Rosette, Saussignac	0,80	0,144
Périgord	0,50	0,029

	<b>Cotisation ODG (€/ha)</b>	<b>GDON (€/ha)</b>
Bergerac, Côtes de Bergerac, Monbazillac, Montravel, Haut-Montravel, Côtes de Montravel, Pécharmant, Rosette, Saussignac, Périgord.	10	10
Côtes de Duras,	20	6,50 (hors AOC)

### **La vie statutaire**

- ▶ Renouvellement des administrateurs de l'IVBD et réflexion sur la gouvernance de l'IVBD (maintien de la présidence pour la production pour deux ans).
- ▶ AGE pour modification des statuts et création de la section « Côtes de Duras » le 7 avril 2015.
- ▶ AG de la section « Bergerac/Côtes de Bergerac » le 7 avril 2015 pour propositions nouveau CDC.
- ▶ AG des sections le 23 juillet 2015 : renouvellement des comités de section et des administrateurs pour les sections modifiées aux statuts

### **Réunion du Conseil d'Administration :**

Les statuts prévoient un minimum de 3 réunions par an. Pour cet exercice, le conseil s'est réuni à 6 reprises :

- ▶ 19 novembre 2014
- ▶ 8 janvier 2015
- ▶ 26 mars 2015
- ▶ 21 mai 2015
- ▶ 26 juin 2015
- ▶ 23 juillet 2015

### **Les responsables de section :**

Il est rappelé que chacune des 8 sections de l'ODG peuvent se réunir en assemblée générale de tous les producteurs. Par ailleurs, elles sont animées par un comité de section composé d'opérateurs élus lors de l'AG de juillet lequel nomme un responsable de section :

- ▶ Sylvie ALEM pour Monbazillac,
- ▶ Sébastien COUSY pour Pécharmant,
- ▶ Thierry DAULHIAC pour Saussignac,
- ▶ Franck DECOUROUX pour Rosette,
- ▶ Laurent JOU DE LAS BORJAS pour Périgord,
- ▶ Jean-Jacques LACOSTE pour Bergerac/Côtes de Bergerac,
- ▶ Fabrice PAUVERT pour Côtes de Duras,
- ▶ Julien SROKA pour Montravel/Côtes de Montravel/Haut-Montravel.

### **Le bureau de la FVBD :**

<b>FONCTION</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>SECTION</b>
Président	FRUTTERO	Jean-François	Bergerac
Vices Présidents	ALLAIN	Philippe	Bergerac
	LAJONIE	Joël	Monbazillac
Secrétaire	PAUVERT	Fabrice	Duras
Secrétaire Adjoint	CHADOURNE	Eric	Pécharmant
Trésorier	QUEYRAL	Alain	Bergerac
Trésorier Adjoint	LACOSTE	Jean-Jacques	Bergerac
Membres	ALEM	Sylvie	Monbazillac
	BARRIAT	Paul-André	Bergerac
	COUSY	Sébastien	Pécharmant
	DAULHIAC	Thierry	Saussignac
	HECQUET	Daniel	Montravel

### **Les délégations de la FVBD**

- ▶ IVBD, 11 membres :
  - Sylvie Alem, Philippe Allain, Patrick Barde, Paul-André Barriat (Président), Patrick Blancheton, Patrice Combaud, Didier Fourcaud, Jean-Jacques Lacoste, Joël Lajonie, Didier Roches, Alain TINGAUD.
- ▶ CRINAO, 5 membres :
  - Philippe Biau (CNINAO), Eric Chadourne, Daniel Duperret, Daniel Hecquet, Jean-Mary Le Bihan.
- ▶ CNAOC, 3 membres :
  - Daniel Hecquet (conseil d'administration), Paul-André Barriat, Pierre-Jean Sadoux.
- ▶ QUALIBORDEAUX, 3 membres :
  - Michel Le Naour (conseil d'administration), Gilles Gérard, Jean-Mary Le Bihan.
- ▶ Bordeaux-Aquitaine-Restructuration, 4 membres :
  - Michel Le Naour, Jean-François Furrtero, Daniel Duperret, Fabrice Pauvert

### **Communication aux adhérents :**

- ▶ 6 LDA,
- ▶ 3 bulletins flavescence dorée,
- ▶ 28 e-mailing.

## Synthèse des contrôles internes et externes

Les données ci-dessous s'entendent pour l'année civile 2015 avec une présentation séparée entre les AOC du Bergeracois, l'AOC Côtes de Duras et l'IGP Périgord.

### Les contrôles internes année 2015 en Bergeracois:

L'année 2015 est la 6ème année complète de contrôles internes suite à la réforme des AOC. Ce travail a été réalisé par la technicienne de la FVBD, Cathy LOURTET.

Les principaux chiffres à retenir (au 31/12/ 2015) :

<b>Nombre d'opérateurs contrôlés</b>	149
<b>Surface totale de l'échantillon</b>	3170 ha
<b>Surface moyenne de l'échantillon</b>	21 ha
<b>Surface contrôlée sur le terrain</b>	728 ha soit 23 %

#### ► Les opérateurs

Les 149 opérateurs contrôlés sont répartis de la façon suivante :

- 92 viticulteurs indépendants soit 62 %
- 57 viticulteurs coopérateurs soit 38 %
- Les exploitations sont réparties sur l'ensemble du territoire.

#### ► Les points contrôlés au vignoble

- De façon systématique :
  - l'aire AOC
  - les écartements
  - les manquants
- En fonction de la période de l'année :
  - la hauteur de feuillage
  - les règles de taille
  - la charge en raisins
  - l'encépagement
  - le mode de récolte
  - l'entretien du sol

#### ► Les points contrôlés au chai

- la capacité de cuverie
- L'aire géographique
- la présence de matériel interdit
- le stockage des produits conditionnés

#### ► Le contrôle documentaire

- La tenue à jour de la fiche CVI et la liste des parcelles ayant plus de 20% de manquants,
- Les différentes déclarations prévues au cahier des charges
- L'enregistrement des contrôles de maturité, des TAVP, des dégustations
- La tenue des registres d'entrée des raisins, d'enrichissement, coupage, conditionnement, autres manipulations...

#### ► Les manquements relevés

- 26 manquements ont été relevés :
  - 12 manquements **mineurs** soit 46%
  - 8 manquements **majeurs** soit 31%
  - 6 manquements **graves** soit 23%

<b>Manquements mineurs</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Fiche CVI non à jour	9	75%
Liste des parcelles ayant plus de 20% de manquants non à jour	3	25%
TAVN non enregistré	0	
Entretien du sol	0	
Registre de maturité et apports journaliers non tenu	0	
Registre d'enrichissement non réalisé	0	

<b>Manquements Majeurs</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Règles de taille non conformes (nombre de bourgeons)	1	12.5%
Liste des parcelles ayant plus de 20% de manquants non réalisée	0	
Rendements ne tenant pas compte des manquants	4	50%
Vignes abandonnées	1	12.5%
DR erronée	1	12.5%
CVI erroné	1	12.5%
DREV non réalisées (vin non commercialisé)	0	

<b>Manquements graves</b>	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Parcelles hors AOC	3	50%
Encépagement non-conforme	2	33.3%
Densité non conforme	1	16.7%

### **Contrôle interne AOC Côtes de Duras**

Pour l'année 2015, 28 opérateurs ont été contrôlés pour une surface totale de 349 ha.

- ▶ Les opérateurs contrôlés sont répartis de la façon suivante :
  - 20 coopérateurs
  - 6 indépendants
  - 2 mixtes
  - 1 vinificateur (cave coop)
  - Les opérateurs sont situés sur les 9 principales communes de l'AOC
  
- ▶ 6 manquements ont été relevés :
  - 1 manquement mineur (cvi à mettre à jour)
  - 5 manquements majeurs (voir tableau ci-dessous)
  - Aucun manquement grave n'a été relevé

Manquements majeurs (Duras)	nombre
Non-respect de la réfaction de rendement en présence de parcelles >20% de manquants	2
Déclaration de récolte erronée	1
Liste des parcelles ayant plus de 20% de manquants non réalisée	1
Non-respect des règles de taille (excès de bourgeons)	1

### **Contrôles internes IGP Périgord :**

Le contrôle en IGP est différent de celui des AOC et se réalise en deux parties :

- Un contrôle documentaire de l'ensemble des déclarations de récolte
- Un contrôle analytique et organoleptique des produits

Les points contrôlés sont :

- La zone IGP
- L'encépagement
- L'absence de JVSP
- Le lieu de vinification
- Le rendement

Les résultats du contrôle documentaire IGP :

- 108 déclarations de récolte (+4 DREV vinificateurs)
- Pas de manquement relevé, seulement deux erreurs minimales de surface sans impact sur le rendement autorisé

Les résultats du contrôle produits en IGP :

- Conformément au plan d'inspection, 21 lots ont été contrôlés en interne par l'ODG (analyse et dégustation) et 4 en externe par Quali-Bordeaux (analyse)
- Le contrôle analytique est 100% conforme
- Le contrôle organoleptique a relevé 3 manquements mineurs

### **Les contrôles externes - année 2015 :**

- ▶ Le contrôle Externe est réalisé par Quali-Bordeaux sur l'outil de production et sur le produit (au minimum 1 échantillon/appellation/couleur/an).
- ▶ Le nouveau Plan d'Inspection pour le bergeracois est validé depuis le 20/07/2014 (permis à point).
- ▶ La synthèse des contrôles 2015 est jointe en annexe (n°1).

## Gestion des AOC et IGP

Tableau de synthèse des cahiers des charges en vigueur.

Noms	SIQO	Couleurs	Texte de référence	Plan d'inspection
Bergerac	AOC	blanc/rosé/rouge	décret 2014-708 du 25/06/2014	notification INAO du 20/06/2014
Côtes de Bergerac	AOC	blanc/rouge	décret 2015-498 du 29/04/2015	notification INAO du 20/06/2014
Côtes de Duras	AOC	blanc/rosé/rouge	décret 2011-1391 du 26/10/2011	notification INAO du 11/06/2009
Monbazillac	AOC	blanc	décret 2014-702 du 25/06/2014	notification INAO du 20/06/2014
Montravel	AOC	blanc/rouge	décret 2014-1202 du 17/10/2014	notification INAO du 20/06/2014
Côtes de Montravel	AOC	blanc	décret 2014-719 du 26/06/2014	notification INAO du 20/06/2014
Haut Montravel	AOC	blanc	décret 2014-718 du 26/06/2014	notification INAO du 20/06/2014
Pécharmant	AOC	rouge	décret 2011-1801 du 6/12/2011	notification INAO du 20/06/2014
Rosette	AOC	blanc	décret 2011-1401 du 26/10/2011	notification INAO du 20/06/2014
Saussignac	AOC	blanc	décret 2013-437 du 27/05/2013	notification INAO du 20/06/2014
Périgord	IGP	blanc/rosé/rouge	arrêté du 8/11/2013	approuvé par le CAC le 4/11/2011

### **ODG :**

- Evolution des Plan d'Inspection et Grilles de Traitement des Manquements en relation avec QualiBordeaux et mise en conformité sur la base du Code Rural :
  - IGP Périgord : PI version B1 + GTM du 12/12/2015
  - Côtes de Duras : PI version C + GTM du 17/12/2015
- Suivi du contrôle Interne réalisé par la FVBD.
- Suivi du contrôle Externe réalisé par QB.
- Suivi des audits de l'ODG réalisé par QB,
- Réunions tripartites avec l'INAO et QB pour le bon fonctionnement du dispositif de contrôle,

### **Vignoble :**

- Réflexion et propositions autour du nouveau système des « autorisations de plantation » mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016.
- Validation du contingent de plantation 2016 (AOC et IGP) dans le nouveau système = demande de 110 ha.
- Création d'un syndicat des producteurs de Vin de France pour les départements 24 et 47.

- Diffusion d'information concernant VITIPLANTATION.
- Suivi de la fin de la première tranche du Plan Collectif de Restructuration 2013-2015 en collaboration avec la FGVB et « Bordeaux Aquitaine Restructuration ».
- Mise en place de la deuxième tranche du PCR couvrant la période 2016-2018.
- Aide aux opérateurs pour les dossiers OCM : restructuration et investissement.
- Etude sur l'état des lieux du vignoble, rendement et restructuration (présenté en janvier 2015).

### **Bilan du PCR 2013-2015**

LOT & GARONNE	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	Plantations en ha	Plantations en ha	Plantations en ha
Buzet	1,5456	32,4571	26,3965
Côtes de Duras blc	5,5752	24,0124	18,1430
Côtes de Duras rge	5,9397	14,3444	19,8775
Côtes du Marmandais blc	0,3683	12,4717	5,1323
Côtes du Marmandais rge	12,9105	30,7971	39,3511
<b>TOTAL</b>	<b>26,3393</b>	<b>114,0827</b>	<b>108,9004</b>

DORDOGNE	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	Plantations en ha	Plantations en ha	Plantations en ha
Bergerac blc	19,0968	37,2727	50,2946
Bergerac rge	29,7949	67,4720	72,7683
Côtes de Montravel	0,0000	2,8097	1,8270
Haut-Montravel	0,0000	1,3125	1,6919
Monbazillac	37,3508	65,2022	53,1229
Montravel blc	2,9322	7,0537	5,9712
Montravel rge	1,9863	3,1205	9,1570
Pécharmant	4,5241	10,3465	13,2762
Rosette	0,0000	0,4400	3,0343
Saussignac	2,8844	5,1551	2,2000
<b>TOTAL</b>	<b>98,5695</b>	<b>200,1849</b>	<b>213,3434</b>

### **PCR 2, critères d'éligibilité**

Voir annexe 2

## **Montant des aides PCR 2**

Origine des droits	Indemnité de base	Indemnité d'arrachage	IPR	Palissage	Total
Arrachage après le 31/07/2011 avec contrôle de FAM	4 800 €/ha	300 €/ha	4 500 €/ha	1 900 €/ha	11 500 €/ha
Arrachage sans contrôle FAM	4 800 €/ha	0 €/ha	0 €/ha	1 900 €/ha	6 700 €/ha
Arrachage avant le 01/08/2011	4 800 €/ha	0 €/ha	0 €/ha	1 900 €/ha	6 700 €/ha
Droits externes (transferts, mutations, droits JA, droits nouveaux)	4 800 €/ha	0 €/ha	0 €/ha	1 900 €/ha	6 700 €/ha
Replantation anticipée	4 800 €/ha	0 €/ha	0 €/ha	1 900 €/ha	6 700 €/ha
Plantation nouvelle	0 €/ha	0 €/ha	0 €/ha	0 €/ha	0 €/ha

Au sujet des aides à la restructuration, Monsieur Philippe ALLAIN pose la question du coût des cautionnements bancaires.

Monsieur Cyril DULAWA, du Crédit Agricole Charente-Périgord, confirme qu'ils reconduisent les mêmes conditions que précédemment.

Monsieur Daniel DUPERRET demande que soit assouplit les règles de caution pour les agriculteurs en difficultés.

## **Production**

- Suivi de la délimitation parcellaire simplifiée pour la zone Bergerac hors Montravel (dossier engagé en janvier 2014),
- Mise en place du VCI « vins blancs » (Décret n° 2013-1051 du 22 novembre 2013),
- Constitution d'un dossier VCI « vins rouges », puis application du Décret n°2015-1061 du 25 août 2015 pour la récolte 2015 en AOC Bergerac (AOC Pécharmant en attente, refus pour AOC Côtes de Duras).
- Reconnaissance par l'INAO de la FVB comme ODG pour l'AOC Côtes de Duras par décision du 24 juin 2015.
- TAVT des vins enrichis :
  - Première année de production sans enrichissement pour l'AOC Monbazillac,
  - Investissement sur une expérimentation des TSE (évaporateur) pour l'AOC Monbazillac,
  - Maintien des négociations avec le Ministère de l'Agriculture pour améliorer les TSE.
- Rapport technique du millésime 2014,
- Préparation des conditions de production 2015 (suivi des Indices de Maturité été 2015) et gestion de la demande d'enrichissement du millésime 2015,
- Suivi de l'expérimentation nouveaux cépages en AOC,
- Accord sur la liste régionale des mots de refus pour les dégustations de contrôle (sécurisation des procédures),

- Formations des dégustateurs pour QualiBordeaux,
- Mise en place des VCI rouge en 2015 pour l'appellation « Bergerac »,

### **Cotes de Bergerac :**

- Nouvelle demande de modification du cahier des charges de l'AOC Côtes de Bergerac pour modifier le taux de sucre résiduel des vins blancs du fait des dérogations refusées depuis 2012 (AG de section du 1<sup>er</sup> septembre 2014),
- Mise en PNO le 26 novembre 2014 (2 mois),
- Validations du cahier des charges par le Comité National Vin de l'INAO du 12 février 2015,
- Nouvelle requête d'un producteur de Bergerac mais hors délai,
- Parution du décret n°2015-498 du 29 avril 2015 au JORF du 2 mai 2015,
- Fin décembre 2014, nouvelle requête en Conseil d'Etat de l'UMVIN contre le cahier des charges de l'AOC Côtes de Bergerac au sujet de l'élevage/conditionnement et circulation entre EA.
- Cette action ne bloquera pas notre modification en cours début 2015 (Cf. vignette précédente).
- Rencontre avec l'UMVIN à Paris le 9 février pour trouver un accord,
- Proposition d'un nouveau cahier des charges (vins rouges) lors d'une AG de section le 7 avril 2015,
- Ces nouvelles propositions ne sont pas acceptées par le négoce (avril 2015),
- Dossier bloqué depuis en attente d'un éventuel accord sur la segmentation des vins en bergeracois...

### **Défense des AOC :**

#### **Divers dossiers techniques :**

- Renouvellement de la convention CA24 :
  - ▶ Action Flavescence Dorée
  - ▶ Expérimentation Muscadelle
  - ▶ Présentation des diverses expérimentation (CVA)
- Flavescence Dorée : animation du GDON du bergeracois,
- Protection grêle : financement doublé depuis cet exercice (16 000€) au côté du CD24.
- Développement du réseau grêle sur le 47 grâce à l'action de Duras et de la CA47, financement par le CD47

#### **Divers dossiers réglementaires et filière :**

- ▶ Suivi du dossier Autorisation de Plantation au côté de la CNAOC et avec FAM,
- ▶ Information des opérateurs sur l'évolution des réglementations, registre des manipulations,
- ▶ Informations étiquetage,
- Co-organisateur du VITI ACTIONS le 4 septembre 2015 pour la promotion des métiers de la filière et la transmission/reprise d'exploitations viticoles.

## **Interprofession (IVBD)**

- Analyse de la campagne commerciale avec l'IVBD, Analyse des volumes et des rendements de la récolte 2014,
- Collaboration à l'étude stratégique ouverte par l'IVBD, participation aux différents ateliers,
- Gouvernance et budget,
- Réflexion sur l'avenir du laboratoire (devenu OENOCENTRE depuis le 4 septembre 2015),
- Nouvelle stratégie de communication à partir de 2016.

## **La valorisation des AOC :**

- ▶ Participation à de nombreuses actions professionnelles :
  - Concours des Crus de Monbazillac au Salon International du livre Gourmand le 22 novembre 2014
  - VINITECH en partenariat avec Antsys du 2 au 4 décembre 2014
  - Concours des Vins de la Région de Bergerac 4 juin 2015
  - VINEXPO Bordeaux du 14 au 18 juin 2015
  - FODALI Périgueux 24 et 25 juin 2015
  
- ▶ Les actions grand public (sur budget IVBD et sections) :
  - Festival du Film de Sarlat – soirée des partenaires, le 14 novembre 2014
  - Périgord à Montmartre du 21 au 23 novembre 2014
  - Salon du Livre Gourmand du 21 au 23 novembre 2014
  - Journées Périgord au SIA 24 au 26 février 2015
  - La Grappe de Cyrano du 8 au 10 mai 2015
  - Foire-Expo de Bergerac du 3 au 7 juin 2015
  - Bodega des Vins de Bergerac le 13 juin 2015
  - La Tablée des Vignerons le 17 juillet 2015
  - Périmeuh à Périgueux du 25 au 27 septembre 2015
  
- ▶ Diverses actions :
  - Travail collaboratif avec la Fédération Origine et Qualité Périgord,
  - Soutien de la banda In Vino Veritas,
  - Soutien par dotation de vin aux clubs sportifs locaux : BPFC, USB rugby, ES Gardonne basket,
  - Mise à jour du site fvbd.fr : plus de 50 articles mis en ligne tout au long de l'année.
  - Agenda de la FVBD

## La production des AOC et IGP

### La Récolte 2014 :

- ▶ 420 Déclarations de revendication contre 423 en 2013, 440 en 2012, 444 en 2011, 467 en 2010, 477 en 2009 et 474 en 2008
- ▶ 10 681 ha contre 10708 en 2013, 10 944 en 2012, 11 140 ha en 2011, 11 636 ha en 2010, 12 059 ha 12 457 ha en 2008
- ▶ 470 092 hl contre 350750 en 2013 485 511 hl en 2012, 527 992 hl en 2011, 554 500 hl en 2010, 562 000 hl en 2009 et 411 711 hl en 2008.
- ▶ IGP Périgord = 240 ha pour 14822 hl contre 227 ha pour 7467 hl en 2013, 159 ha pour 10 905 hl en 2012
- ▶ Côtes de Duras :
  - 55 déclarations
  - 76481 hl
  - 1518 ha

### Les revendications 2014:

Le tableau détaillé est en annexe 3.

### Cours du 1/08/2014 au 31/07/2015

- ▶ 1096 €/T pour les Bergerac rouge (-4,37%)
- ▶ 1108 €/T pour les Bergerac rosé (-0,08%)
- ▶ 1002 €/T pour les Côtes de Duras rouge (+4,08%)
- ▶ 987 €/T pour les Bergerac sec (-0,14%)
- ▶ 1070 €/T pour les Côtes de Bergerac blancs (+1,48%)
- ▶ 1014 €/T pour les Côtes de Duras blancs secs (-0,80%)
- ▶ 2913 €/T pour les Monbazillac (+3,74%)

### Les disponibilités 2014/2015 (source IVBD)

Le tableau détaillé est en annexe 4.

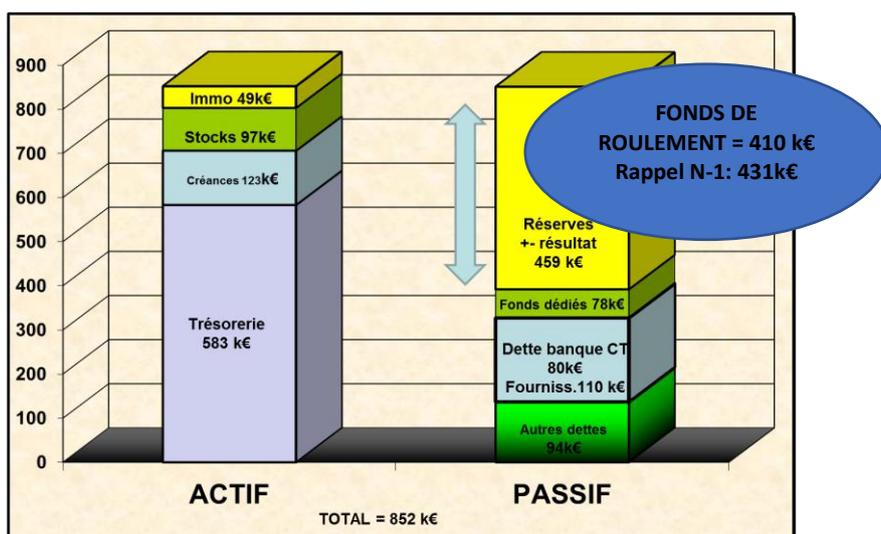
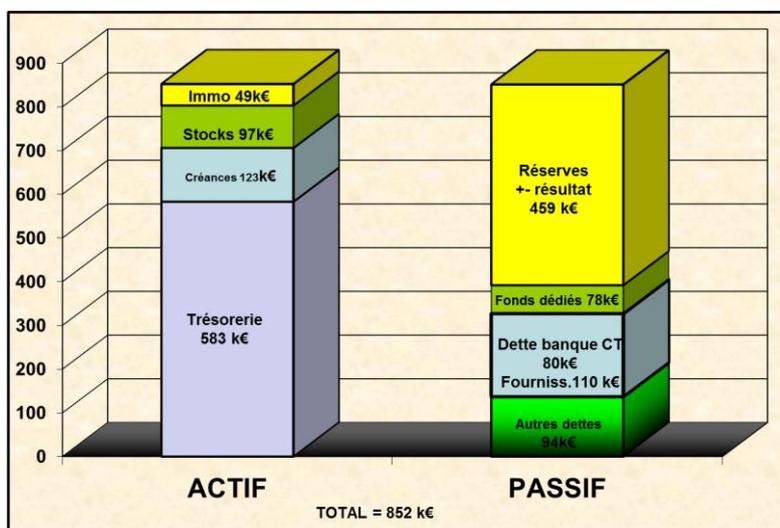
## 3°/ Compte-rendu financier 2014/2015

A l'issue de la présentation du rapport d'activité, Monsieur Laurent PICQ, expert-comptable de la FVBD, présente le compte-rendu financier de l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2015. Lire le tableau complet en annexe 6 (les chiffres sont en milliers d'euros).

Le total des produits se monte à 1 203 624€ pour 1 240 074€ de charges, **soit un résultat négatif de 36 450€** (faible récolte 2014) pris sur les réserves de la FVBD.

L'expert-comptable présente le détail des fonds dédiés pour les sections.

Syndicats	Montant initial	Fonds restant au 30/9/2014	Utilisation sur l'ex. 14/15	Fonds restant au 30/9/2014
BERGERAC	63 797€	41 203€	914€	40 289€
ROSETTE	1 000€	1 000€	-914€	1 914€
PECHARMANT	13 458€	13 238€		13 238€
MONBAZILLAC	34 387€	14 334€	12 000€	2 334€
IGP	8 078€	7 742€	1 000€	6 742€
<b>TOTAL</b>	<b>120 720€</b>	<b>77 517€</b>	<b>13 000€</b>	<b>64 517€</b>



Au bilan, la situation de la FVBD est saine malgré le résultat négatif de l'exercice avec un fonds de roulement de 410 000€. Il faut néanmoins noter que ce FR était de 544000€ en N-2.

## **4°/ Rapports annuels du commissaire aux comptes.**

Exposé par Monsieur Jérôme PETIT du Cabinet « La Brégère », ce rapport est joint en annexe. Aucun commentaire particulier.

## **5°/ Rapport moral du Président**

Intervention de Jean-François FRUTTERO, Président de la FVBD.

**Madame le Sous-Préfet,**

**Mesdames et Messieurs les élus,**

**Mesdames et Messieurs, Chers Amis Vignerons,**

**2015**, une année que personne n'oubliera !

Même si pour nous, entrepreneurs de la vigne et du vin, l'année 2015 restera synonyme d'un très joli millésime qui met du baume au cœur de ceux qui le produise, l'année 2015 sera marquée à tout jamais par ces deux images d'attentat et ces exactions barbares, visant à ébranler l'unité de notre pays et cet attachement à nos libertés fondamentales.

Nous ne pouvons que nous associer à cet élan national en rendant hommage à ces victimes qui ont perdu la vie bien trop tôt et pour une cause qui n'en est pas une !

Formons ensemble le vœu que 2016 soit placé sous le signe de l'apaisement et de l'unité, et permettez-moi au nom du Conseil d'Administration de vous présenter mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour vous et ceux qui vous sont chers.

Plusieurs faits marquants ont jalonné cette année 2015 dans notre environnement viticole.

Tout d'abord ce fut l'aboutissement du rapprochement des ODG de Bergerac et Duras initié un an plus tôt.

Duras est aujourd'hui une « section » de cette nouvelle entité appelée FVBD, c'est-à-dire Fédération des Vins de Bergerac et Duras.

Je veux remercier tous les partenaires institutionnels qui ont œuvré à ce rapprochement, en particulier le réseau des Chambres d'Agriculture et le Conseil Régional pour son concours financier.

Mais l'histoire ne doit pas s'arrêter là ! Au contraire, nous devons utiliser cette nouvelle dimension, comme bras armé, pour peser, être audible, mutualiser des projets, et nos ressources financières.

La viticulture a démontré qu'elle savait prendre les responsabilités qui engagent son avenir, en conscience, et non sous la pression.

C'est le cas avec l'étude stratégique initiée par la filière, dont je vous ai parlé l'an dernier, et dont les conclusions doivent sortir dans les toutes prochaines semaines. C'est un travail majeur auquel certains (trop peu) ont participé, qui doit permettre aux responsables professionnels de faire les bons choix, et aux viticulteurs de placer leurs entreprises sur le chemin du développement.

Monsieur Berardi, du Cabinet Quartier Libre, nous fera tout à l'heure une présentation de l'état des lieux préalable à la définition des pistes d'évolution.

Mais arrêtons-nous cependant un instant sur le constat :

Nous subissons depuis plusieurs années un cycle de petite récolte, notre vignoble a perdu depuis 2008 plus de 2000 ha de vignes (soit dit en passant l'équivalent du vignoble de Duras !).

La moyenne de nos rendements est structurellement déficitaire, la restructuration du vignoble ne produisant pas aujourd'hui tous ces effets.

Ces différents facteurs, pèsent lourds sur le bilan économique de nos structures, ils handicapent l'installation et le renouvellement des générations et par la même, la pérennité

des structures économiques, collectives notamment. Ajouter à cela, un commerce de nos vins souvent immature, d'avantage tenté par la volatilité des prix que par le travail sur le long terme, et une segmentation de notre offre à affirmer, nous avons là tous les éléments structurants devant nous permettre de mener une réflexion de fond.

Cette réflexion commence par le socle, à savoir notre positionnement et la segmentation de la production en fonction de l'évolution structurelle du marché du vin.

D'abord notre positionnement ; depuis trop longtemps nous hésitons à suivre un chemin différent de celui qui nous ramène inlassablement à Bordeaux.

Nous ne serons jamais Bordeaux, les choses sont claires et nous ont été rappelées par nos collègues Girondins et par l'administration à de nombreuses reprises.

Nous avons tenté d'exister seul : « Nous les Bergerac » ! C'était nécessaire ! Mais pas suffisant. Difficile de se frayer un nouveau chemin quand le marché a décidé de vous installer ailleurs. Et bien cet ailleurs, en l'occurrence « le Sud-Ouest » s'est imposé à nous.

Depuis 2011, nous avons marqué un choix fort dans notre positionnement en indiquant dans tous nos cahiers des charges que l'étiquetage peut préciser l'unité géographique plus grande « Sud-Ouest ». Qu'en avons-nous fait ?

L'étude doit nous aider à franchir un palier supplémentaire, et l'idée de renforcer nos relations avec les autres vins du Sud-Ouest, et d'affirmer notre appartenance à cette région porteuse de valeurs qui sont les nôtres, a du sens.

Après le positionnement, nous devons nous attaquer à la segmentation.

Mais c'est quoi la segmentation en matière de vin ?

L'histoire viticole française et européenne, depuis plus de 100 ans, est jalonnée de scandales qui amènent des réglementations, et des révolutions de couloirs qui défont les réglementations !

Au hasard des crises on fait et on défait, c'est notre histoire. Bergerac et Duras sont des régions viticoles anciennes qui ont fait l'histoire des AOC, j'en veux pour preuve Monbazillac qui fait partie des 5 premières de France qui ont développé un vignoble pour cette production.

Pour autant, nous ne pouvons pas refuser l'évolution en cours depuis 2008 avec deux catégories : les vins de France pouvant porter le nom d'un cépage et le millésime, et les vins disposant d'une indication géographique : AOC ou IGP. Sur ce dernier point, je rappelle à tous que les AOC et les IGP sont deux catégories gérées en parallèle et non pas de façon hiérarchisée entre elles.

Il nous faut donc réfléchir à la meilleure orientation possible sur nos entreprises : la voie de la rationalisation industrielle avec les Vins de France ou la voie de l'exception géographique avec les AOC et les IGP ?

Je suis très inquiet quant à la capacité de nos exploitations à produire 150 hl/ha de merlot à grand renfort d'eau, de fertilisant et de technologies énergivores, certains y voient un avenir, pourquoi pas, mais il s'agit là d'un choix d'entreprise, pas un choix collectif. Rappelons simplement que le marché européen des vins de table est actuellement dominé par l'Espagne avec des vins à 30 € de l'hectolitre.

A l'inverse, nous savons que le tout AOC a vécu. L'IGP peut nous permettre de répondre à nos attentes grâce à plus de souplesse dans les conditions de production, nous permettre, de répondre aux attentes du marché pour les productions d'entrée de gamme. Mais attention, nous ne devons pas sacrifier l'IGP Périgord qui pour nous génère de l'image et de la valeur ajoutée.

Actuellement Bergerac et Duras peuvent prétendre à l'IGP Atlantique. Duras a fait le choix depuis déjà quelques années en transformant une partie de sa production sur ce segment aux cotés de producteurs Girondins. Bergerac n'a pas fait ce choix, d'une part les entreprises n'y ont pas cru et d'autre part notre positionnement Sud-Ouest ne correspond pas à cette IGP. Il me semble donc important d'accélérer le rapprochement avec la Fédération des AOC du Sud-Ouest, et là aussi, de se poser la question ensemble d'une véritable IGP Sud-Ouest même si le nom retenu ne sera pas celui-là.

Ce choix me semble cohérent avec notre positionnement dans le respect de nos AOC les mieux valorisées, Côtes de Bergerac, Monbazillac, Pécharmant, Rosette, Montravel, Saussignac, Côtes de Duras.

Madame, Monsieur, 2015 c'est également le premier millésime sans chaptalisation des vins liquoreux de Monbazillac. Une première !! ... réussie !! mais avec le concours d'une météo extraordinairement clémente.

Malheureusement, nous savons tous que les années se suivent et ne se ressemblent pas, et cette mesure d'abandon de la chaptalisation que je qualifie de destructrice risque bien de plonger cette appellation vers certaines difficultés dont toute la région voudrait bien se passer. Nous savons tous que les techniques soustractives à l'enrichissement ne sont pas aujourd'hui une réponse satisfaisante.

L'Etat s'est engagé, par la recherche et le développement, à les rendre plus efficaces et surtout moins coûteuses. La section est totalement mobilisée sur ce dossier et prendra en conscience toutes les initiatives visant à assurer la pérennité de ce vignoble et de son vin.

Il y a fort à parier que ce qui touche aujourd'hui les appellations de liquoreux, affectera demain l'ensemble des produits.

Alors serrons-nous les coudes.

Je terminerai ce rapport moral par quelques mots sur l'abandon des droits de plantation. Vous le savez, nous sommes entrés dans un nouveau régime dit des autorisations de plantation permettant une croissance nationale et régulière de 1 %/an. Difficile d'appréhender l'efficacité, la pertinence, et l'impact de ces autorisations sur nos vignobles, mais je ne vous cache pas mon inquiétude sur la possibilité de planter n'importe quoi un peu n'importe où !! La viticulture française s'est fortement investie pour conserver un maximum de régulation, consciente et persuadée, qu'une filière et un marché organisé valent mieux que de sombrer dans un libéralisme débridé.

**Madame la Sous-Préfet,**

**Mesdames et Messieurs,**

Nous allons fêter en 2016 les 80 ans des Appellations de Bergerac et de Monbazillac, signe que la notion d'AOC n'avait rien d'éphémère, elle a su au fil des décennies, sculpter un paysage viticole hors du commun, reposant sur le savoir-faire des hommes dans un territoire identifié.

C'est notre histoire, c'est cette exception à la française, que nous devons continuer à porter et surtout à transmettre aux générations futures.

Je vous remercie.

## **6°/ Approbation des comptes (vote du quitus de gestion)**

Le Président demande aux deux scrutateurs nommés en début de séance, *Monsieur Jean-Marc PIAZZETTA et Monsieur Didier BOISSEAU*, de superviser le vote.

Le président met au vote l'approbation des comptes, l'affectation du résultat (au report à nouveau) et le vote du quitus de gestion.

Il demande aux adhérents présents qui souhaitent un vote à bulletins secrets. Personne n'en fait la demande. Le vote a donc lieu à mains levées.

Résultat des votes :

- Approbation des comptes : unanimité.
- Affectation du résultat (déficit) : unanimité.
- Quitus de gestion : unanimité.

Au nom du Conseil d'Administration, le président remercie l'assemblée pour cette confiance unanime.

## 7°/ Budget 2015/2016

Le projet de budget préparé par le trésorier et le directeur en lien avec l'expert-comptable, a été validé par le conseil d'administration de la FVBD. Il tient compte des décisions de l'assemblée des sections du mois d'août 2015 à savoir :

- ▶ Baisse des cotisations à l'hl pour Bergerac et hausse pour Duras,
- ▶ Augmentation des cotisations à l'ha pour Bergerac et baisse pour Duras,
- ▶ Création d'une cotisation spécifique pour le GDON.

### Etat des DREV au 20/01/2016 :

- 477 revendications en 2009
- 467 revendications en 2010
- 444 revendications en 2011
- 440 revendications en 2012
- 423 revendications en 2013
- 420 revendications en 2014
- 459 revendications en 2015 avec Duras (au 20/01)
  - 10 531 ha et 460 654 hl en AOC du bergeracois,
  - + 1 668 hl de VCI (futur Bergerac rouge)
  - 1 294 ha et 69 337 hl en AOC Côtes de Duras,
  - 231 ha et 16 082 hl en IGP Périgord,
  - 322 ha et 24 557 hl en VSIG.

### Prévision des volumes 2015 par catégorie : voir annexe 5

- 368 024 hl x 0.70 €
- 161 967 hl x 0.80 €
- 16 082 hl x 0,50 € (IGP)
- 10 762 ha x 10 €
- 1294 ha x 20 €
- Montant total des cotisations = 528 721 €

### Le budget prévisionnel 2015/2016 : voir annexe 6 et 7

- ▶ Produits = 1 012 200€
- ▶ Charges Totales = 998 000€
- ▶ Résultat prévisionnel de 14 200€

### Rappel des résultats antérieurs (résultat décennal moyen = -35 950€

- 2014/2015 : -36 460
- 2013/2014 : -132 020
- 2012/2013 : -12 370
- 2011/2012 : +13 130
- 2010/2011 : +48 300
- 2009/2010 : +59 700
- 2008/2009 : +4 000
- 2007/2008 : - 78 800
- 2006/2007 : +36 100
- 2005/2006 : +62 470
- 2004/2005 : +57 800

### Mise au vote du budget :

Le Président demande aux adhérents présents qui souhaitent un vote à bulletins secrets. Personne n'en fait la demande. Le vote à donc lieu à mains levées.

Le budget est adopté à l'unanimité.

Au nom du Conseil d'Administration, le président remercie l'assemblée pour cette confiance unanime.

## 8°/ Renouveau des administrateurs

Conformément à l'article 20 des statuts votés le 28 janvier 2014 et modifié le 7 avril 2015, il sera procédé au renouvellement des administrateurs de la FVBD, par section, lors de l'AG annuelle de janvier.

Les administrateurs sortants devront se positionner avant la date de l'AG. Les adhérents seront informés par le biais de la convocation et pourront faire acte de candidature par écrit (courrier, fax ou courriel) 48 heures avant l'AG. Les candidats devront être issus des différents comités de section.

Après avoir renouveler l'ensemble des administrateurs en 2015, les prochains renouvellements se feront selon le rythme suivant :

- ✓ 2016 : 16 administrateurs de la section Bergerac,
- ✓ 2017 : 7 administrateurs de la section Monbazillac, 3 administrateurs de la section Montravel et 2 administrateurs de la section IGP Périgord,
- ✓ 2018 : 6 administrateurs de la section Côtes de Duras, 4 administrateurs de la section Pécharmant, 1 administrateur de la section Saussignac et 1 administrateur de la section Rosette.

Section Bergerac, sont élus à l'unanimité :

- ▶ Monsieur Philippe ALLAIN
- ▶ Monsieur Paul-André BARRIAT
- ▶ Monsieur Didier FOURCAUD
- ▶ Monsieur Thierry FOURCAUD
- ▶ Monsieur Jean-François FRUTTERO
- ▶ Monsieur Gilles GERAULT
- ▶ Monsieur Jean-Jacques LACOSTE
- ▶ Monsieur Claude LAFAYE
- ▶ Monsieur Jean-Pierre LANDAT
- ▶ Monsieur Michel LE NAOUR
- ▶ Monsieur Christian MÄHLER-BESSE
- ▶ Monsieur Jean-Louis POINTET
- ▶ Monsieur Alain QUEYRAL
- ▶ Madame Laurence RIVAL
- ▶ Monsieur Christian ROCHE
- ▶ Monsieur Pierre-Jean SADOUX

## 9°/ Les grands dossiers 2016

- ▶ Présentation de l'avancée de l'étude prospectives 2015-2025 de l'IVBD par Clément BERARDI du cabinet « Quartier Libre ».
- ▶ Nous fêterons en 2016, 80 ans de passion pour nos deux plus anciennes appellations Monbazillac et Bergerac.

En fin de réunion il faut noter les interventions de Paul-André BARRIAT président de l'IVBD, de Madame Brigitte ALLAIN députée de la Dordogne, de Monsieur Daniel DUPERRET représentant de l'ADELFA.

La réunion a été clôturée par l'intervention de Madame Dominique LAURENT sous-Préfète de Bergerac représentant l'Etat.

Le Président,

Le Secrétaire,